

# VISITE MÉDICALE

## RESPONSABILISER LES ADHÉRENTS

À l'association « à la Croisée des Abers » il y a deux ateliers qui peuvent être associés à une activité sportive : les danses bretonnes et le Qi Gong – Tai Chi.

La visite médicale annuelle délivrant un certificat autorisant pour une saison (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août ) la pratique d'une discipline sportive, c'est terminé.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, la réponse à un **questionnaire de santé** se substitue, sous conditions, à la traditionnelle visite médicale, qui n'est désormais obligatoire que tous les 3 ans (Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une adhésion).

L'adhérent devra remplir pour chaque renouvellement un questionnaire de santé dont chaque question devra apporter une réponse négative faute de quoi l'adhérent sera tenu de fournir un nouveau certificat médical. Le Questionnaire de Santé (QS) doit être rempli par l'adhérent, majeur, **sous sa propre responsabilité. Il repose sur la 'bonne foi des gens'**.

Ce QS permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical. Il est personnel.  
Il est **à garder chez vous**.

**Si vous avez répondu NON** à toutes les questions en ayant bien compris la question (une réponse « je ne sais pas » est considérée comme « oui » et donc nécessite l'avis d'un médecin) :

\* **Pas de certificat médical à fournir** avant la délivrance de la carte d'adhésion.

\* Mais **attestez**, selon les modalités prévues ci-dessus, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de l'adhésion. **L'attestation est à amener à la Croisée.**

**Si vous avez répondu OUI à une seule** ou plusieurs questions :

\* Certificat médical à fournir obligatoirement à la Croisée avant la délivrance de la carte d'adhésion.

\* Consultez votre médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné afin qu'il puisse réaliser un examen adapté à votre cas.

**Il en va de MA RESPONSABILITÉ de président de me conforter à cette directive du mois de juillet 2017.**

Aussi, je vous demande de bien vouloir répondre de façon honnête à ce questionnaire et de retourner au club l'attestation sur l'honneur ci-dessous. Je vous remercie d'avance.

Le président Yves Lagathu

.....à découper selon les pointillés.....

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné

Nom

Prénom

- atteste sur l'honneur avoir répondu de façon honnête au Questionnaire de Santé,

- reconnais avoir répondu NON à toutes les questions du Questionnaire de Santé.

Fait à

le

signature